

TABLE DES MATIÈRES

PROTOCOLE I

PRÉAMBULE

TITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Article premier* — Principes généraux et champ d'application
Article 2 — Définitions
Article 3 — Début et fin de l'application
Article 4 — Statut juridique des Parties au conflit
Article 5 — Désignation des Puissances protectrices et
de leur substitut
Article 6 — Personnel qualifié
Article 7 — Réunions

TITRE II

BLESSÉS, MALADES ET NAUFRAGÉS

SECTION I — PROTECTION GÉNÉRALE

- Article 8* — Terminologie
Article 9 — Champ d'application
Article 10 — Protection et soins
Article 11 — Protection de la personne
Article 12 — Protection des unités sanitaires
Article 13 — Cessation de la protection des unités sani-
taires civiles
Article 14 — Limitation à la réquisition des unités sani-
taires civiles